

LE CONSTITUTIONNEL, 19 août 1822.

M. le vicomte d'Arlincourt, qui est un fort honnête homme, ne doute point que son fameux roman du *Solitaire* n'ait été lu par tout le monde. Je suis trop poli pour ne pas l'en croire sur parole, *d'autant plus ou d'autant moins*, comme dit Maigrac, que je me trouve ainsi dispensé de faire une analyse détaillée du nouvel opéra de M. Planard; le lecteur connaît déjà la pièce, puisqu'il a lu inévitablement le roman; il serait dès lors superflu de lui dire que *le Solitaire* de Feydeau, qui habite aussi le Mont-Sauvage, est un personnage mystérieux qui protège tous les habitants de la contrée, qui protège surtout l'innocente et tendre Élodie, et qui parvient à s'arracher des mains d'un tyran cruel et barbare. Il finit par l'épouser attendu qu'il l'aime, qu'il en est aimé, qu'il lui fut destiné, et qu'au lieu d'être assassin, comme les tribunaux l'ont décidé, c'est le plus honnête gentilhomme bourguignon qui se puisse trouver. Ce n'est pas le premier innocent que la justice ait condamnée.

Il y a cette différence entre *le Solitaire* de M. d'Arlincourt et *le Solitaire* de M. Planard, que le premier est, en effet, un scélérat auquel l'amour donne des remords, et qui est presque vertueux, tandis que celui de M. Planard n'a jamais cessé de l'être. Dans l'opéra, tout l'odieux du crime est rejeté. C'est un tyran subalterne, et c'est en toute conscience qu'Élodie peut se livrer à l'expansion des tendres sentiments qu'elle éprouve: elle ne s'en fait point faute, car elle ne voit que son cher *Solitaire*; elle n'agit que par lui, et sa confiance augmente encore lorsqu'elle est informée que le *Solitaire* n'est qu'un amant déguisé; elle ne dissimule point sa joie en apprenant que la longue barbe grise du pieux cénobite cache la barbe épaisse et noire d'un beau chevalier qui lui a consacré sa vie, et qui *parvient à la ravir au crime pour la rendre au bonheur*.

Ce solitaire aime si passionnément Élodie,
Qu'en la voyant sourire
Il se croit roi de l'univers.
On croit que c'est un assassin;
Mais le crime n'est rien;
La vertu seule est tout.

C'est M. Planard qui le dit, ou qui dit l'équivalent; et l'on peut juger, par cet échantillon, de la lucidité de ses idées et de l'élégance de sa poésie.

On a vingt fois mis en pièces le roman de M. d'Arlincourt, mais je suis sûr que le copiste de M. Guilbert-Pixérécourt désavouerait une production semblable à celle du prétendu poème de M. Planard. On peut dire, sans exagération, que c'est un mauvais mélodrame, et il serait difficile de faire quelque chose de moins; cependant, en multipliant les coups de théâtre, en plaçant sous les yeux du spectateur les plus horribles catastrophes, les plus infâmes scélérats, l'auteur est parvenu à inspirer moins de dégoût que de gaîté, et quelquefois même de l'intérêt.

Il est juste de reconnaître qu'au milieu de tant de niaiseries mélodramatiques, on a entrevu quelques scènes dont les détails ont de la naïveté et du naturel, et deux ou trois situations fortes, qui ne sont qu'indiquées, mais qui produisent au moins le plaisir de la peur.

En dernier résultat, la pièce a réussi, ou plutôt elle n'est pas tombée. M. Planard est un de nos plus féconds auteurs, et c'est celui qui a obtenu le moins de succès et qui a éprouvé le moins de chutes.

LE CONSTITUTIONNEL, 19 août 1822.

Cette fois, il avait pour appui, pour sauveur, un musicien habile, M. Carafa, homme d'esprit, homme de talent, qui, n'ayant qu'un mois à consacrer aux trois actes du *Solitaire*, ne s'est point fait scrupule, comme ses confrères les compositeurs italiens, de s'emparer des idées des autres pour les exprimer à sa manière. Rossini lui a été d'un grand secours. Toutefois les airs qui appartiennent en propre à M. Carafa sont les plus saillants de sa nouvelle partition; rien n'est plus séduisant que la ronde de M^{me} Pradher:

Il voit tout,
Il sait tout,
Entend tout,
Est partout.

Rien de plus pittoresque qu'un air précédent chanté par Féréol; rien de plus suave que la dernière romance de M^{me} Rigault. Je n'indique que ces trois morceaux; je pourrais en signaler beaucoup d'autres, surtout les chœurs et les morceaux d'ensemble, qui sont nombreux, et qui se distinguent par une grande variété de mouvements et par une grande richesse d'expression et d'harmonie.

M. Carafa est un des meilleurs musiciens que possède aujourd'hui l'Italie, où ses productions sont en grand honneur; il a déjà donné en France *Jeanne d'Arc*; il vient de donner *le Solitaire*; s'il continue, nous le compterons bientôt aussi au rang de nos plus habiles compositeurs; car s'il est né au-delà des Alpes, il a, dans plus d'une occasion, prouvé qu'il avait les sentiments d'un bon Français.

Huet, dont la voix se prête difficilement à présent à l'expression des tendres sentiments, est néanmoins très convenablement placé dans le rôle du Solitaire. Celui d'Élodie est confié à M^{me} Rigault, c'est-à-dire qu'il est chanté avec toute la perfection, tout le charme qu'on peut désirer. Il y a dans la pièce un autre rôle saillant; c'est celui d'une jeune paysanne assez gaie, et que M^{me} Pradher représente avec un talent et une amabilité difficiles à exprimer. On ne joue pas mieux et on n'est pas plus jolie.

LE CONSTITUTIONNEL, 19 août 1822.

Journal Title: LE CONSTITUTIONNEL

Journal Subtitle: JOURNAL DU COMMERCE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

Day of Week:

Calendar Date: 19 August 1822

Printed Date Correct: Yes

Volume Number:

Year:

Series:

Issue: 19 août 1822

Livraison:

Pagination:

Title of Article: Spectacles.

Subtitle of Article: *Le Solitaire*, opéra en trois actes, paroles de M. Planard, musique de M. Carafa (à Feydeau).

Signature: None

Pseudonym: None

Author:

Layout:

Cross-reference: None